

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 9 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre le neuf du mois d'avril à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : Mercredi 3 avril 2024

25 présents + 2 pouvoirs (27 votes sur 28) :

Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Dominique GUILBOT, Frédérique DAMBRINE, Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET,
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

2 pouvoirs :

- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Huguette ROUSSEAU, Maryse BARIGAULT et Sébastien FAURE

Dominique GUILBOT a été élue secrétaire de séance

FINANCES - Vote des taux de fiscalité 2024

- Vu le CGCT
- Vu le budget principal de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet validé pour l'année 2024
- Vu le montant de la fiscalité directe inscrit au budget primitif 2024

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire **DECIDE** de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2024, soit :

Taxe d'habitation	5,40%
Taxe foncier bâti (TFB)	2,94%
Taxe foncière non bâti (TFNB)	13,58%
Contribution foncière des entreprises (CFE)	25,05%

Fait et délibéré, le 10 avril 2024
Et ont signé le Président et la secrétaire

Le secrétaire de séance,
Dominique GULBOT

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20240411-15-DE

Atte en Préfecture, sous sa responsabilité, le caractère de recours par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers par le Préfet, le 11-04-2024.
Réception par le Préfet, le 11-04-2024. Délai de deux mois à compter de :

Publication le : 11-04-2024

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48